

États financiers annuels

Portefeuilles BMO privé

31 décembre 2018

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien	Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes de base
Portefeuille BMO privé spécial d'actions canadiennes	Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme
Portefeuille BMO privé d'actions américaines	Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés
Portefeuille BMO privé d'actions internationales	Portefeuille BMO privé de rendement diversifié
Portefeuille BMO privé d'actions américaines de croissance	Portefeuille BMO privé d'actions des marchés émergents
Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu	Portefeuille BMO privé spécial d'actions américaines
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme	(collectivement, les « Portefeuilles », individuellement, le « Portefeuille »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chacun des Portefeuilles donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des Portefeuilles aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chacun des Portefeuilles, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, selon le cas, pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chacun des Portefeuilles conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Rapport de l'auditeur indépendant

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chacun des Portefeuilles incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Portefeuilles.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chacun des Portefeuilles, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chacun des Portefeuilles ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chacun des Portefeuilles conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chacun des Portefeuilles à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider un Portefeuille ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chacun des Portefeuilles.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Portefeuille, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chacun des Portefeuilles prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chacun des Portefeuilles comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

Rapport de l'auditeur indépendant

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chacun des Portefeuilles;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chacun des Portefeuilles à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chacun des Portefeuilles au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener un Portefeuille à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chacun des Portefeuilles, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 22 mars 2019

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	361	35
Placements		
Actifs financiers non dérivés	1 580 566	1 324 184
Souscriptions à recevoir	27 470	25 662
Total de l'actif	1 608 397	1 349 881
Passif		
Passif courant		
Achats de placements à payer	7 118	—
Rachats à payer	27 304	12 769
Distributions à payer	274	158
Charges à payer	119	120
Total du passif	34 815	13 047
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 573 582	1 336 834
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	10,00 \$	10,00 \$

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Revenus		
Revenus d'intérêts	21 972	13 993
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	21 972	13 993
Prêt de titres (note 8)	23	17
Total des autres revenus	23	17
Total des revenus	21 995	14 010
Charges		
Honoraires de sous-conseillers	1 500	1 539
Honoraires d'audit	8	9
Frais du comité d'examen indépendant	3	3
Droits de garde	25	29
Frais juridiques et frais de dépôt	132	156
Frais de service aux porteurs de parts	512	521
Frais d'imprimerie et de papeterie	15	16
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(1 500)	(1 539)
Total des charges	695	734
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 300	13 276
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)	0,16	0,10

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 336 834	1 311 766
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 300	13 276
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(21 300)	(13 276)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(21 300)	(13 276)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 002 301	5 152 159
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	18 645	11 834
Rachat de parts rachetables	(4 784 198)	(5 138 925)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	236 748	25 068
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	236 748	25 068
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 573 582	1 336 834

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 300	13 276
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Diminution des intérêts courus sur les placements du marché monétaire	153	1 689
(Diminution) augmentation des charges à payer	(0)	14
Amortissement des primes et escomptes	1 344	7 804
Achats de placements	(8 236 057)	(10 076 775)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 985 295	10 059 413
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(227 965)	5 421
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 539)	(1 395)
Produit de l'émission de parts rachetables	5 000 493	5 138 316
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(4 769 663)	(5 142 568)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	228 291	(5 647)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	326	(226)
Trésorerie à l'ouverture de la période	35	261
Trésorerie à la clôture de la période	361	35
Information supplémentaire		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	23 469	23 486

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Valeur nominale (en milliers)	Valeur des coûts (\$)	Juste valeur (\$)
TITRES DU MARCHÉ MONÉTAIRE — 89,0 %			
<i>Fédéral — 2,1 %</i>			
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 1,634 %, 7 févr. 2019	19 880	19 843	19 847
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 1,726 %, 7 févr. 2019	3 100	3 086	3 095
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 1,686 %, 7 mars 2019	5 000	4 977	4 985
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 1,677 %, 21 mars 2019	5 000	4 976	4 982
		32 882	32 909
<i>Provincial — 23,1 %</i>			
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 1,862 %, 22 janv. 2019	8 650	8 610	8 641
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 1,870 %, 22 janv. 2019	5 000	4 977	4 995
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 1,930 %, 1 ^{er} mars 2019	5 000	4 975	4 984
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 1,911 %, 19 mars 2019	5 000	4 978	4 980
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 1,922 %, 19 mars 2019	8 250	8 211	8 217
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 1,929 %, 19 mars 2019	14 470	14 400	14 411
Province de la Colombie-Britannique, bons du Trésor, 1,900 %, 4 févr. 2019	9 250	9 208	9 234
Province du Manitoba, bons du Trésor, 1,881 %, 23 janv. 2019	4 175	4 158	4 170
Province du Manitoba, bons du Trésor, 1,903 %, 30 janv. 2019	7 050	7 019	7 039
Province du Manitoba, bons du Trésor, 1,911 %, 20 mars 2019	10 000	9 953	9 959
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 1,813 %, 10 janv. 2019	5 000	4 977	4 998
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 1,891 %, 17 janv. 2019	9 700	9 661	9 692
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 1,912 %, 7 févr. 2019	10 750	10 703	10 729
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 1,919 %, 28 févr. 2019	10 000	9 955	9 969
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 1,923 %, 28 févr. 2019	5 000	4 977	4 985
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 1,904 %, 7 mars 2019	10 000	9 964	9 966
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,891 %, 17 janv. 2019	13 000	12 948	12 989
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,881 %, 24 janv. 2019	17 250	17 169	17 230
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,910 %, 7 févr. 2019	10 000	9 960	9 981
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,911 %, 7 févr. 2019	5 000	4 978	4 990
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,919 %, 28 févr. 2019	10 000	9 955	9 969
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,929 %, 5 mars 2019	5 000	4 976	4 983
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,922 %, 7 mars 2019	10 000	9 953	9 966

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Valeur des coûts (\$)	Juste valeur (\$)
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,921 %, 14 mars 2019	8 000	7 962	7 970
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,930 %, 14 mars 2019	12 900	12 841	12 851
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,921 %, 21 mars 2019	5 000	4 979	4 979
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,922 %, 28 mars 2019	10 000	9 953	9 955
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,793 %, 9 janv. 2019	19 500	19 413	19 492
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,882 %, 23 janv. 2019	10 100	10 054	10 089
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,910 %, 20 févr. 2019	8 650	8 611	8 627
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,912 %, 27 févr. 2019	7 000	6 969	6 979
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,920 %, 27 févr. 2019	5 500	5 476	5 484
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,911 %, 13 mars 2019	13 750	13 689	13 699
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,901 %, 27 mars 2019	25 000	24 888	24 889
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, bons du Trésor, 1,904 %, 20 mars 2019	10 000	9 959	9 959
Province de la Saskatchewan, bons du Trésor, 1,870 %, 22 janv. 2019	5 000	4 977	4 995
South Coast British Columbia Transportation Authority, bons du Trésor, 1,941 %, 10 janv. 2019	15 000	14 927	14 993
South Coast British Columbia Transportation Authority, bons du Trésor, 1,950 %, 10 janv. 2019	5 000	4 991	4 998
South Coast British Columbia Transportation Authority, bons du Trésor, 2,107 %, 17 janv. 2019	6 000	5 988	5 994
		362 342	363 030
Municipal — 3,9 %			
Municipal Finance Authority of British Columbia, bons du Trésor, 1,856 %, 16 janv. 2019	10 000	9 982	9 992
Municipal Finance Authority of British Columbia, bons du Trésor, 1,941 %, 6 févr. 2019	25 000	24 879	24 952
Municipal Finance Authority of British Columbia, bons du Trésor, 1,941 %, 13 févr. 2019	5 250	5 225	5 238
Municipal Finance Authority of British Columbia, bons du Trésor, 1,941 %, 20 févr. 2019	11 150	11 096	11 120
Municipal Finance Authority of British Columbia, bons du Trésor, 1,943 %, 20 févr. 2019	3 850	3 832	3 840
Municipal Finance Authority of British Columbia, bons du Trésor, 1,961 %, 13 mars 2019	6 900	6 866	6 874
		61 880	62 016
Sociétés — 59,9 %			
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 1,971 %, 7 janv. 2019	10 000	9 951	9 997
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,028 %, 14 janv. 2019	3 000	2 985	2 998
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,048 %, 15 janv. 2019	5 100	5 074	5 096

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Valeur des coûts (\$)	Juste valeur (\$)
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,100 %, 21 janv. 2019	5 200	5 173	5 194
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,081 %, 25 janv. 2019	16 500	16 444	16 477
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,129 %, 30 janv. 2019	14 000	13 927	13 976
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,158 %, 14 févr. 2019	3 500	3 481	3 491
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,170 %, 19 févr. 2019	10 000	9 946	9 971
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,170 %, 6 mars 2019	3 000	2 984	2 989
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,206 %, 12 mars 2019	5 000	4 973	4 979
CAFO Inc., papier commercial, 2,121 %, 3 janv. 2019	9 000	8 981	8 999
CAFO Inc., papier commercial, 2,158 %, 7 janv. 2019	2 750	2 744	2 749
CAFO Inc., papier commercial, 2,265 %, 22 janv. 2019	11 000	10 977	10 986
CAFO Inc., papier commercial, 2,307 %, 28 janv. 2019	5 000	4 991	4 991
Coast Capital Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,182 %, 11 janv. 2019	3 950	3 940	3 948
Concentra Bank, billets de dépôt au porteur, 2,161 %, 28 janv. 2019	6 250	6 218	6 240
Enbridge Gas Distribution Inc., papier commercial, 2,418 %, 21 janv. 2019	10 000	9 984	9 987
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,125 %, 3 janv. 2019	10 000	9 974	9 999
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,131 %, 3 janv. 2019	10 000	9 975	9 999
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,147 %, 3 janv. 2019	10 000	9 975	9 999
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,202 %, 4 janv. 2019	15 999	15 969	15 996
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,201 %, 8 janv. 2019	5 000	4 990	4 998
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,251 %, 10 janv. 2019	13 000	12 981	12 993
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,281 %, 15 janv. 2019	15 000	14 974	14 987
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,386 %, 18 janv. 2019	10 700	10 680	10 688
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,454 %, 18 janv. 2019	12 000	11 985	11 986
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,417 %, 25 janv. 2019	9 900	9 881	9 884
Énergir inc., papier commercial, 2,253 %, 15 févr. 2019	7 926	7 904	7 904
ERAC Canada Finance Ltd., papier commercial, 2,290 %, 12 févr. 2019	15 000	14 942	14 960
ERAC Canada Finance Ltd., papier commercial, 2,293 %, 15 févr. 2019	10 000	9 960	9 972
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,099 %, 7 janv. 2019	10 637	10 583	10 633
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,181 %, 10 janv. 2019	4 443	4 432	4 441

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Valeur des coûts (\$)	Juste valeur (\$)
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,190 %, 15 févr. 2019	6 500	6 466	6 482
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,220 %, 1 ^{er} mars 2019	9 278	9 229	9 245
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,295 %, 6 mars 2019	7 000	6 951	6 972
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,295 %, 8 mars 2019	6 640	6 595	6 612
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 2,295 %, 29 mars 2019	3 000	2 978	2 984
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,158 %, 30 janv. 2019	8 700	8 653	8 685
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,177 %, 31 janv. 2019	4 100	4 079	4 093
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,178 %, 7 févr. 2019	18 700	18 597	18 659
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,177 %, 8 févr. 2019	8 050	8 008	8 032
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,190 %, 13 févr. 2019	6 500	6 465	6 483
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,270 %, 15 févr. 2019	3 400	3 388	3 390
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,190 %, 19 févr. 2019	10 000	9 945	9 971
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,207 %, 25 févr. 2019	11 560	11 499	11 522
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,206 %, 1 ^{er} mars 2019	2 750	2 735	2 740
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,257 %, 15 mars 2019	10 000	9 946	9 955
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,287 %, 20 mars 2019	5 000	4 975	4 976
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,259 %, 21 mars 2019	6 300	6 265	6 269
Lakeshore Trust, papier commercial, 1,939 %, 2 janv. 2019	18 200	18 104	18 199
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,099 %, 22 janv. 2019	9 300	9 251	9 289
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,186 %, 27 févr. 2019	9 500	9 445	9 468
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,186 %, 1 ^{er} mars 2019	5 000	4 972	4 982
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,283 %, 4 mars 2019	6 092	6 068	6 068
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,287 %, 25 mars 2019	10 000	9 939	9 948
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,295 %, 27 mars 2019	5 300	5 268	5 272
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,328 %, 27 mars 2019	25 000	24 857	24 864
Merit Trust, papier commercial, 2,117 %, 23 janv. 2019	15 500	15 419	15 480
Merit Trust, papier commercial, 2,150 %, 15 févr. 2019	11 000	10 941	10 971
Merit Trust, papier commercial, 2,146 %, 19 févr. 2019	5 000	4 973	4 986
Plaza Trust, papier commercial, 2,198 %, 12 mars 2019	15 000	14 917	14 937
Plaza Trust, papier commercial, 2,267 %, 14 mars 2019	3 550	3 530	3 534
Plaza Trust, papier commercial, 2,287 %, 25 mars 2019	9 100	9 044	9 053
Prime Trust, papier commercial, 2,139 %, 30 janv. 2019	5 000	4 975	4 991

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Valeur des coûts (\$)	Juste valeur (\$)
Prime Trust, papier commercial, 2,149 %, 4 févr. 2019	6 000	5 968	5 988
Prime Trust, papier commercial, 2,146 %, 19 févr. 2019	5 000	4 973	4 986
Prime Trust, papier commercial, 2,146 %, 21 févr. 2019	15 000	14 919	14 955
Prime Trust, papier commercial, 2,170 %, 21 févr. 2019	9 000	8 952	8 973
Prime Trust, papier commercial, 2,206 %, 18 mars 2019	5 000	4 973	4 977
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,870 %, 23 janv. 2019	4 000	3 982	3 995
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,873 %, 24 janv. 2019	11 550	11 495	11 536
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,901 %, 28 janv. 2019	10 000	9 955	9 986
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,902 %, 5 févr. 2019	13 500	13 443	13 475
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,913 %, 14 févr. 2019	5 300	5 276	5 288
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,921 %, 25 févr. 2019	10 000	9 952	9 971
PSP Capital Inc., papier commercial, 1,958 %, 1 ^{er} avr. 2019	7 000	6 956	6 966
Banque Royale du Canada, reçus de dépôt à terme, 1,700 %, 2 janv. 2019	11 600	11 600	11 600
Safe Trust, papier commercial, 2,149 %, 13 févr. 2019	5 600	5 570	5 586
Safe Trust, papier commercial, 2,149 %, 14 févr. 2019	14 450	14 373	14 413
Safe Trust, papier commercial, 2,147 %, 25 févr. 2019	7 615	7 573	7 590
Safe Trust, papier commercial, 2,166 %, 1 ^{er} mars 2019	8 500	8 454	8 470
Safe Trust, papier commercial, 2,186 %, 4 mars 2019	5 000	4 972	4 981
Safe Trust, papier commercial, 2,246 %, 2 avr. 2019	5 000	4 972	4 972
Sound Trust, papier commercial, 2,138 %, 8 févr. 2019	9 000	8 952	8 980
Sound Trust, papier commercial, 2,146 %, 22 févr. 2019	14 000	13 924	13 957
Sound Trust, papier commercial, 2,206 %, 15 mars 2019	9 500	9 447	9 458
Storm King Funding, papier commercial, 2,186 %, 27 févr. 2019	4 800	4 772	4 784
Storm King Funding, papier commercial, 2,403 %, 15 nov. 2019	20 000	20 000	20 020
SURE Trust, papier commercial, 2,146 %, 13 févr. 2019	5 000	4 973	4 987
SURE Trust, papier commercial, 2,226 %, 22 mars 2019	20 000	19 889	19 902
SURE Trust, papier commercial, 2,246 %, 2 avr. 2019	5 000	4 972	4 972
Groupe TMX Limitée, papier commercial, 2,105 %, 4 janv. 2019	9 000	8 984	8 998
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,178 %, 29 janv. 2019	6 000	5 967	5 990
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,178 %, 30 janv. 2019	9 800	9 747	9 783
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,198 %, 6 févr. 2019	9 050	9 001	9 030
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,190 %, 20 févr. 2019	5 000	4 973	4 985
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,247 %, 4 mars 2019	12 500	12 431	12 452
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,256 %, 5 mars 2019	5 650	5 619	5 628
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,295 %, 13 mars 2019	2 950	2 933	2 937
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,298 %, 15 mars 2019	9 550	9 497	9 506
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,295 %, 20 mars 2019	10 000	9 943	9 951
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,308 %, 21 mars 2019	14 800	14 716	14 726

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Valeur des coûts (\$)	Juste valeur (\$)
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 2,138 %, 30 janv. 2019	15 000	14 925	14 974
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 2,150 %, 12 févr. 2019	14 700	14 621	14 664
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 2,170 %, 4 mars 2019	2 000	1 989	1 993
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 2,190 %, 11 mars 2019	10 000	9 945	9 959
		941 033	942 963
Total des titres du marché monétaire — 89,0 %		1 398 137	1 400 918
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES			
<i>Obligations et débetures de sociétés — 10,5 %</i>			
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,462 %, 14 mars 2019	30 500	30 519	30 745
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 14 juin 2019	5 000	5 000	5 005
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 27 août 2019	10 000	10 000	10 003
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 8 mai 2019	19 000	19 000	19 026
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 7 juin 2019	10 000	10 000	10 016
Banque HSBC Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 10 juill. 2019	10 000	10 000	10 014
Banque Nationale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 11 juin 2019	7 000	7 000	7 009
NAV Canada, série 2009-1, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 5,304 %, 17 avr. 2019	12 233	12 339	12 476
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 9 avr. 2019	10 000	10 000	10 014
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 19 juin 2019	10 500	10 500	10 509
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 1 ^{er} août 2019	8 700	8 700	8 716
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,447 %, 2 avr. 2019	30 850	30 870	31 059
		163 928	164 592
<i>Titres adossés à des créances mobilières — 0,9 %</i>			
Genesis Trust II, série 2014-1, catégorie A, billets adossés à des lignes de crédit garanties par des biens immobiliers, 2,433 %, 15 mai 2019	15 000	15 008	15 056
Total des obligations et débetures — 11,4 %		178 936	179 648
Total du portefeuille de placements — 100,4 %		1 577 073	1 580 566
Autres actifs, moins les passifs — (0,4) %			(6 984)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %			1 573 582

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

1. Le Portefeuille

Le Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien (le « Portefeuille ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en fiducie selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie dont la plus récente mise à jour date du 8 juillet 2016. BMO Gestion privée de placements inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Portefeuille. L'adresse du siège social du Portefeuille est le 1 First Canadian Place, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Portefeuilles sont en date du 31 décembre 2018 et du 31 décembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 7 mars 2019.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Les placements englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces instruments financiers font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Portefeuille et évalués à la juste valeur.

Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Portefeuille devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques

et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Portefeuille. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Portefeuille, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Portefeuille, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Par conséquent, les parts du Portefeuille ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres; c'est pourquoi elles sont classées à titre de passifs financiers présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Portefeuille correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Trésorerie

La trésorerie se compose de la trésorerie et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et autres passifs englobent généralement les montants à recevoir ou à payer sur les opérations de placement, les souscriptions et rachats de parts, ainsi que les autres actifs et autres passifs évalués à la juste valeur à la comptabilisation initiale. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Portefeuille détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Portefeuille est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Portefeuille exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Portefeuille exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Portefeuille détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Portefeuille peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Portefeuille ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que son placement dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Portefeuille dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Portefeuille a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Portefeuille n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Le Portefeuille n'était partie à aucune convention cadre de compensation pendant les périodes présentées.

Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Portefeuille reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille, au cours du change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Portefeuille peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Portefeuille ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Portefeuille reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Portefeuille indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Portefeuilles participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est indiquée à la note 8, s'il y a lieu.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Portefeuille peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Portefeuille et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (l'« actif net »), divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Portefeuille répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Portefeuille et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts à titre de distributions, de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer. Le Portefeuille a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Portefeuille peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains

en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Portefeuille avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le Portefeuille lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Portefeuille sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Portefeuille investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Portefeuille est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Portefeuille.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Le Portefeuille a adopté de manière rétrospective IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon l'évaluation du modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds. La transition à IFRS 9 du Portefeuille est expliquée plus en détail à la note 9.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Portefeuille a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Portefeuille sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Portefeuille peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Portefeuille sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Portefeuille n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Portefeuille s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les demandes de rachat, et augmente au besoin ces liquidités en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

Les parts rachetables du Portefeuille sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative du Portefeuille, soit le total des actifs moins les passifs, par le nombre total de parts du

Portefeuille en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Portefeuille. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Portefeuille, notamment la gestion du portefeuille de placements, de même que la prestation de services d'administration, tels que les services d'évaluation, la comptabilité et la tenue des registres des porteurs de parts. Il peut assurer lui-même ces services ou conclure des ententes avec des tiers à cet égard. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération du Portefeuille pour ses services. Les porteurs de parts paient plutôt des frais de gestion de placements directement à la Société de fiducie BMO et au gestionnaire, comme convenu par les porteurs de parts, la Société de fiducie BMO et le gestionnaire.

b) Frais de service aux porteurs de parts, honoraires de sous-conseillers et autres coûts de transactions du portefeuille

Des membres du groupe du gestionnaire fournissent des services au Portefeuille. Les charges engagées pour l'administration du Portefeuille ont été payées à la Société de fiducie BMO (le « fiduciaire ») et à BMO Gestion d'actifs inc. (l'« agent chargé de la tenue des registres ») et ont été facturées au Portefeuille. Ces frais sont inclus dans le poste « Frais de service aux porteurs de parts » à l'état du résultat global.

Les sous-conseillers (y compris les membres du groupe du gestionnaire, le cas échéant) embauchés par le gestionnaire offrent des conseils et prennent des décisions en matière de placement pour le portefeuille de placements du Portefeuille. Pour ces services, les sous-conseillers sont rémunérés mensuellement par le gestionnaire au nom du Portefeuille. Ces honoraires sont inclus dans le poste « Honoraires de sous-conseillers » à l'état du résultat global. Les honoraires des sous-conseillers inférieurs ou correspondants à 0,15 % de la valeur liquidative du Portefeuille sont absorbés par le gestionnaire.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

c) Charges du Portefeuille

De plus, le Portefeuille paie directement certaines charges d'exploitation, notamment la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI.

d) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Portefeuille peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Portefeuille pendant les périodes closes le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

e) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Portefeuille. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc., la Société de fiducie BMO, BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Ligne d'action Inc., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Asset Management Corp., Pyrford International Limited ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont les contreparties sont des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement affiliés à la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Portefeuille est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Portefeuille décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Portefeuille en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Portefeuille et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Portefeuille au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie des placements du Portefeuille portant intérêt fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Portefeuille est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Portefeuille à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Portefeuille sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Portefeuille au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Portefeuille peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Portefeuille doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Portefeuille se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Portefeuille investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie

pour maintenir son niveau de liquidité. Le Portefeuille peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Portefeuille afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

8. Information spécifique au Portefeuille

a) Information sur le Portefeuille et évolution des parts

Le Portefeuille est entré en activité le 15 mai 1997.

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 déc. 2018	31 déc 2017
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	133 683	131 177
Émises contre trésorerie	500 230	515 216
Émises au réinvestissement de distributions	1 865	1 183
Rachetées durant la période	(478 420)	(513 893)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	157 358	133 683

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Portefeuille et son actif net par part calculé conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 300	13 276
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	130 890	137 593
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,16	0,10

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2018, il n'y avait aucun report de perte en capital ou de perte autre qu'en capital.

e) Opérations avec des parties liées

Services aux porteurs de parts

Les frais à payer aux parties liées pour les services aux porteurs de parts sont les suivants :

Périodes closes les	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Services aux porteurs de parts (\$)	301	287

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Portefeuille au cours des périodes closes les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017.

f) Risques liés aux instruments financiers

L'objectif de placement du Portefeuille consiste à assurer la liquidité et un niveau élevé de revenu d'intérêts et de préserver le capital investi. Le Portefeuille investit surtout dans des titres de créance à court terme de grande qualité et à faible risque émis par des autorités gouvernementales et des sociétés canadiennes, comme les bons du Trésor, les acceptations bancaires, les obligations, les titres adossés à des créances mobilières et le papier commercial.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille n'était pas exposé au risque de change, car il était pleinement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, 100,4 % (99,1 % au 31 décembre 2017) de l'actif net du Portefeuille était investi dans des titres de créance dont l'échéance ou la prochaine date de rajustement des taux était à moins d'un an. Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, la sensibilité du Portefeuille aux taux d'intérêt, établie d'après la durée pondérée du portefeuille, n'était pas significative.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

Risque de crédit

Le tableau ci-après résume l'exposition du Portefeuille au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	31 déc. 2018	31 déc. 2017
R-1 Élevé	48,4	35,3
R-1 Moyen	18,6	9,3
R-1 Faible	29,8	30,6
AAA	1,0	—
AA	2,6	15,4
A	—	8,5
Total	100,4	99,1

Prêt de titres

Une partie de l'actif du Portefeuille était consacrée à des opérations de prêt de titres au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, comme suit :

	Valeur globale des titres prêtés (\$)	Valeur globale de la garantie de prêt (\$)
31 décembre 2018	14 874	15 645
31 décembre 2017	23 917	25 302

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017.

Périodes closes les	31 déc. 2018		31 déc. 2017	
	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	33	100,0	24	100,0
Retenues d'impôts	—	—	—	—
	33	100,0	24	100,0
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	10	30,0	7	30,0
Revenu net tiré du prêt de titres	23	70,0	17	70,0

Risque de concentration

Le risque de concentration du Portefeuille est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,1 %	2,2 %
Provincial	23,1 %	24,6 %
Municipal	3,9 %	3,0 %
Sociétés	59,9 %	45,4 %
Obligations et débetures		
Obligations et débetures de sociétés	10,5 %	23,9 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,9 %	— %
Autres actifs, moins les passifs	(0,4) %	0,9 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Portefeuille classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 déc. 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de créance	—	1 580 566	—	1 580 566

Au 31 déc. 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de créance	—	1 324 184	—	1 324 184

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

États financiers annuels (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2018

h) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans le tableau ci-après :

Aux	Valeur comptable	
	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Genesis Trust II, série 2014-1, catégorie A, billets adossés à des lignes de crédit garanties par des biens immobiliers, 2,433 %, 15 mai 2019	15 056	—
Total	15 056	—

Au 31 décembre 2017, le Portefeuille ne détenait aucune entité structurée non consolidée.

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres créances mobilières est comptabilisée à titre de « Placements – Actifs financiers non dérivés » à l'état de la situation financière. Ce montant représente également l'exposition maximale à des pertes à ce jour.

La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres créances mobilières est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

9. Transition à IFRS 9

À la transition à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers du portefeuille de placements du Portefeuille ont été classés à la JVRN. Le classement des actifs financiers et des passifs financiers diffère de celui sous IAS 39. Aucun changement n'a toutefois été apporté à la méthode d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la transition à IFRS 9. Les tableaux suivants présentent

un rapprochement des actifs financiers et des passifs financiers au 1^{er} janvier 2018, date de transition à IFRS 9:

Au 1^{er} janv. 2018

Actifs financiers	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la JVRN	Prêts et créances**	JVRN
Solde d'ouverture selon IAS 39	—	1 324 184	25 662	—
Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 :				
- reclassement des placements à la JVRN*	—	(1 324 184)	—	1 324 184
Variation totale lors de la transition à IFRS 9	—	(1 324 184)	—	1 324 184
Solde d'ouverture selon IFRS 9	—	—	25 662	1 324 184

* Instruments financiers (y compris les instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction et autres instruments désignés comme étant à la JVRN selon IAS 39.

** Autres actifs financiers classés à titre de prêts et créances sous IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

Au 1^{er} janv. 2018

Passifs financiers	Détenus à des fins de transaction	Coût amorti**	JVRN
Solde d'ouverture selon IAS 39	—	13 047	—
Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 :			
- reclassement des titres vendus à découvert et autres instruments dérivés*	—	—	—
Variation totale lors de la transition à IFRS 9	—	—	—
Solde d'ouverture selon IFRS 9	—	13 047	—

* Autres passifs financiers (tels des titres vendus à découvert et des instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction selon IAS 39.

** Classés comme autres passifs financiers selon IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Gestion privée de placements inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers.

La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Portefeuilles sont décrites à la note 3 des états financiers. Il incombe au fiduciaire (Société de fiducie BMO) d'examiner et d'approuver les états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers des Portefeuilles ainsi que l'adéquation des contrôles internes, le processus d'audit et la présentation de l'information financière, de concert avec la direction et l'auditeur externe.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Portefeuilles. L'auditeur a été nommé par le conseil d'administration du gestionnaire et le conseil des fiduciaires, et il ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de parts. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts et du fiduciaire. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Bruce Ferman

Président et chef de la direction
BMO Gestion privée de placements inc.
Le 7 mars 2019

Robert J. Schauer

Chef des finances
Portefeuilles BMO privé
Le 7 mars 2019

Gestionnaire

BMO Gestion privée
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est un nom sous lequel les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, et les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Les marques de commerce déposées de BMO (le médaillon contenant le M souligné) et de BMO Banque privée, ainsi que la marque de commerce de BMO Gestion de patrimoine appartiennent à la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/banqueprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026

BMO  **Gestion de patrimoine**
BMO Banque privée